

Rapport commission FA – Demande de crédit pour entretien des installations de défense incendie ES-10-2022-38

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 2 novembre 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour entretien des installations de défense incendie.

Cette dépense ne se retrouve pas dans le budget des investissements car elle est reportée à 2024.

Certains commissaires se posent la question de ce report s'agissant d'une opération qui facilitera le travail des sapeurs-pompiers et qui augmentera la sécurité.

La commission aimerait que ces travaux soient réalisés en 2023.

La commission passe au vote et vous recommande par

9 pour (9 membres présents)

D'accepter la demande de crédit ES 10-2022-38 pour l'entretien des installations de défense incendie d'un montant de CHF123'500.-, amortie en 10 annuités dès la fin des travaux.

Bernex, le 4 novembre 2022
Sandra Marconi